

Plan de Déplacements Urbains



Compte rendu d'Atelier Thématique de Concertation Sécurité routière Phase 2 : Scénarios/études de solutions

ATELIER DU 22 MAI 2006

Cette réunion était consacrée à la phase 2 du PDU d'AgglopoLe Provence : Scénarios et Etudes de Solutions. Elle avait pour objectif de mener une réflexion sur les solutions possibles pour chaque enjeu soulevé lors du diagnostic.

La première partie de l'atelier a été consacrée à un rappel synthétique de la démarche de concertation (Objectifs des ateliers et procédure de décision) par M. Philippe Di Scala, du Bureau d'études Rete/Horizon Conseils/Chiappero/Stratis, en charge de la concertation.

M. Patrick Canillade, Directeur du Projet PDU d'AgglopoLe Provence a ensuite présenté les points clés du diagnostic et la méthodologie d'élaboration des scénarios (3 objectifs, 3 échelles territoriales, 3 rythmes de développement), mise en œuvre en phase 2.

La deuxième partie de l'atelier était consacrée au débat et aux échanges entre les participants.

Le guide de réunion, envoyé à chaque intervenant au préalable, a servi de cadre au débat sur les actions possibles à mettre en œuvre en matière de sécurité routière.

NB : ce compte-rendu intègre également les remarques formulées sur les guides de réunion, remis aux organisateurs en fin d'atelier, par les participants qui le souhaitaient.

SOLUTIONS PROPOSEES SUR LA THEMATIQUE SECURITE ROUTIERE

Enjeu 1 > Les zones à risques

Dans l'agglomération «la majorité des points noirs sécuritaires sont quasiment résorbés». On parle plutôt de zones à risques : les voies interurbaines, les entrées de villes et villages et les traversées des centres.

Toutefois, l'INRETS identifie encore quelques lieux accidentogènes : Les Catalans, Les Milanis ainsi que les accès à proximité de Géant Casino (D69, contre-allées, accès RN 113) et le carrefour RN113/D19 à Lançon de Provence (1^{er} carrefour en venant de La Fare les Oliviers).

Actions possibles sur les voies interurbaines

Les voies interurbaines sont les plus mortelles. Dans l'agglomération, 26% des accidents mortels ont lieu sur les nationales mais ils représentent 45% des tués. Sont particulièrement visées la RN113, la RN538 et la RN7. De la même manière, les routes départementales représentent 31% des accidents et 35% des tués !

Il est souligné que «c'est souvent la mauvaise évaluation de la vitesse qui entraîne des comportements à risques», on note aussi des traversées intempestives de voies pour tourner à gauche générant ainsi des accidents.

Déjà largement engagée nationalement, «la répression montre ses limites». Les solutions passent plus par une évolution des comportements et des aménagements contraignants et efficaces.

> Aménager des giratoires pour briser la vitesse sur les grandes lignes droites

> Instaurer des systèmes rendant impossible les traversées de voies jusqu'aux prochains giratoires (logique de contre-allées)

> Réaménager la signalétique sur les carrefours pour améliorer la visibilité

La proposition d'instaurer la gratuité de l'A7 pour réduire la fréquentation sur la RN113 a été écartée car elle encouragerait le trafic automobile allant ainsi contre les objectifs du PDU.

Actions possibles sur les entrées de villes et villages

Les entrées de villes et villages sont des zones de transition entre un environnement interurbain et des zones urbanisées ou cohabitent de nombreux usagers (voitures, vélos, piétons...). De manière générale, «la rupture doit être plus fortement marquée».

- > Aménager les voies pour réduire la vitesse à l'approche des villes et villages (ralentisseurs, retrécissements, marquage au sol, mobiliers urbains...)**
- > Installer une signalisation d'entrée de villes et villages plus en amont pour accroître la vigilance des conducteurs**
- > Mettre en place une signalisation indiquant le nombre de points à perdre en cas d'excès de vitesse**

Actions possibles sur les traversées de villes et villages

Le diagnostic a mis en évidence un certain nombre de communes dont la traversée est à sécuriser : Sénas, Mallemort-Pont Royal, Eyguières, La Fare les Oliviers, Salon.

De manière générale il importe d'envisager les solutions, en concertation avec les municipalités, les spécialistes de la sécurité routière et les associations d'usagers.

- > Aménager de véritables zones 30 dans les centres et quartiers fortement urbanisés, avec des contraintes physiques : chicanes, retrécissements, espaces fleuris, mobilier...**
- > Veiller à la signalisation (hauteur des panneaux) et à la hauteur de la végétation, pour ne pas masquer les piétons, notamment pour les traversées des grandes voies**
- > Aménager au plus tôt des voies de contournement (La Fare, Eyguières, Salon), notamment pour le trafic de poids lourds**

Actions possibles sur les chemins forestiers

«Les chemins des massifs forestiers sont de plus en plus souvent employés en tant que raccourcis. Cela présente des risques pour l'environnement». Ils sont pourtant interdits à la circulation automobile.

- > Faire respecter la législation interdisant les voitures sur les chemins forestiers**

Enjeu 2 > Les publics sensibles

Actions possibles sur les publics sensibles

Usagers de la voirie les plus vulnérables, les principales victimes de l'insécurité routière sont les deux roues motorisées (15% des tués), les piétons (10% des tués) et les cyclistes (2% des tués). Dans ¾ des accidents, la voiture est responsable : «L'automobiliste conduit comme il se conduit». «Pour le cycliste et le piéton, la meilleure protection reste la réduction de la vitesse des voitures».

Encore et toujours, pour vaincre l'insécurité routière «la modification des comportements semble indispensable.»

- > Mieux répartir et partager les voies entre les modes doux les transports en commun et les voitures (couloirs bus, pistes cyclables, trottoirs larges...)**
- > Aménager des passerelles pour les piétons dans les zones les plus dangereuses**
- > Sensibiliser et informer les automobilistes sur les méfaits de l'insécurité routière (stages de conduite, ateliers de démonstration, centres Centaure...)**
- > Maintenir des actions exemplaires de répression**
- > Favoriser la conduite accompagnée mais en ciblant plus le choix du parrain**
- > Formation des cyclistes pour réduire les comportements indisciplinés**

Enjeu 3 > La sensibilisation des scolaires

Actions possibles sur la sensibilisation des scolaires

La sécurité routière est au programme des écoles et collèges (APER, ASSR, ASSR2), préparant notamment au permis de conduire. Malheureusement, «rien n'est fait ou obligatoire dans les lycées ou les centres d'apprentis».

Dans les Bouches-du-Rhône, une démarche d'un référent sécurité routière dans chaque établissement scolaire a été engagée par la Préfecture de Police, l'inspection d'Académie et le Rectorat. Elle a été suspendue cette année, suite aux événements du CPE.

Sur l'agglomération, des actions «Marchons et Pédalons vers l'école» ont été initiées, mais elles mériteraient d'être plus développées et soutenues : «Une fois LA journée nationale de prévention passée, les écoles en sont débarrassées pour l'année». Il n'y a pas d'action continue dans le temps, peut-être faute de relais associatif parental.

- > **Poursuivre la mise en place de référents sécurité routière dans les établissements scolaires**
- > **Sensibiliser les équipes pédagogiques pour engager un suivi des actions de sécurité routière**
- > **Soutenir les opérations « Marchons et Pédalons vers l'Ecole », avec un travail de fond auprès des associations de parents d'élèves**
- > **Utiliser la caravane de la sécurité routière de la DDE dans les lycées et centres d'apprentis**
- > **Sensibiliser les scolaires sur les statistiques de leur tranche d'âge (très touchée par les accidents) et les dangers de l'alcool et des stupéfiants**

Enjeu 4 > Le stationnement

Actions possibles sur le stationnement illicite

Le stationnement illicite sur trottoir provoque de nombreuses nuisances, notamment pour les piétons, et peuvent entraîner des situations dangereuses.

Le stationnement en double file provoque lui-aussi des perturbations sur le trafic.

- > **Privilégier des aménagements contraignants pour réduire le stationnement sur les trottoirs (potelets, trottoirs élevés...)**
- > **Faire respecter plus strictement le code de la route en matière de stationnement dans les centre-villes et villages**
- > **Sensibiliser sur les conséquences du stationnement illicite**

Actions possibles sur l'offre de stationnement

L'offre de stationnement gratuit en centre-ville, notamment à Salon, favorise le stationnement de «voitures ventouses», qui restent immobilisées du matin jusqu'aux sorties de bureaux. «Sur la place Morgan, 90% des emplacements sont utilisés par des voitures ventouses».

Les 2 roues motorisées sont bien souvent oubliées dans les aménagements de stationnement, obligeant leurs utilisateurs à se garer sur les trottoirs. Pourtant, « on peut mettre 3 à 4 motos sur une place de stationnement voiture».

- > **Déplacer le stationnement des centre-villes en périphérie, pour libérer de l'espace au profit des piétons et de l'activité économique des communes**
- > **Créer une nouvelle offre de stationnement aux entrées de villes avec un système de rabattement en navettes bus (Parc Relais) ou à pied (Parcs de dissuasion)**
- > **Aménager des places de stationnement spécifiques aux deux roues motorisées**

Enjeu 5 > La coordination des acteurs

Actions possibles sur les acteurs de la sécurité routière

Sur l'agglomération, beaucoup d'acteurs oeuvrent en matière de sécurité routière (DDE, Conseil général, INRETS, Police Nationale, gendarmerie, polices municipales, associations...). Néanmoins «un manque de coordination et de communication» se fait sentir. Ainsi, le centre de ressources de la DDE fournit des données sur les accidents et la sécurité routière en général, mais ce service n'est pas connu de tous.

Actions possibles :

- > **Mettre en place une meilleure coordination des acteurs de la sécurité routière en associant les associations et les usagers de la route (réunion biannuelle)**
- > **Mettre en place un observatoire de la sécurité routière au niveau de l'agglomération chargée de collecter toutes les informations et les problèmes**